



Illkirch-Graffenstaden

ÉCLAIRAGE PUBLIC

À MODULATION COMMUNICANTE

PRÉSENTATION DE CE NOUVEAU DISPOSITIF

POINT PRESSE

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

En présence de :

- **Alain Jund,**
Vice-président en charge de l'écologie et de l'environnement, de la transition énergétique et du développement durable, de l'urbanisme opérationnel communautaire à l'EMS (*Eurométropole de Strasbourg*)
- **Claude Froehly,**
Maire d'Illkirch-Graffenstaden
- **Emmanuel Bachmann,**
Maire-adjoint en charge aux nouvelles technologies et au développement durable

Dans le cadre du label « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), l'expérimentation d'un éclairage public à modulation communicante est opérationnelle dans le quartier Village Expo depuis avril 2017. La Ville poursuit ainsi son engagement dans une politique volontariste environnementale, comprenant la réduction des consommations énergétiques et l'intégration des nouvelles technologies LED.

L'ÉCLAIRAGE COMMUNICANT : UNE TECHNOLOGIE INNOVANTE ET ÉCONOME

La technologie de « modulation communicante » de l'éclairage public permet de moduler les niveaux d'éclairage (*en dehors des plages d'extinction*) et de les intensifier lors de passages de piétons, de cyclistes et/ou d'automobiles, par communication d'un mât à l'autre sur le trajet. L'usager bénéficie ainsi d'un confort lumineux inchangé, alors qu'en dehors de son passage, le niveau d'éclairement atteint des seuils de quasi-obscurité. Le quartier Village Expo* est équipé de ce système depuis le mois d'avril. 79 candélabres sont concernés.

En passant d'une consommation annuelle de 43 800 kwh à 5 500 kwh, il permet d'abaisser le coût de l'éclairage annuel de ce quartier de 6 570 € à 825 € par an (-87%). En parallèle, l'opération a permis de rénover les mâts les plus anciens.

L'éclairage communicant est actuellement en cours d'installation dans les rues des Pierres et Sous les Platanes, à l'occasion des opérations de réaménagement de ces voies. Il sera amené à se développer progressivement dans la ville.

*rues de Lorraine, de Bourgogne, de Champagne, impasses de Metz, de Nancy, de Reims, de Châlons, d'Épernay, place de Colmar.



UN PROJET SOUTENU PAR L'ÉTAT

En 2015, l'Eurométropole de Strasbourg a été reconnue « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) par l'Etat. La Ville d'Illkirch-Graffenstaden, intégrée dans ce label comme toutes les communes de l'EMS, a bénéficié à ce titre d'aides pour soutenir ses projets de transition énergétique.

Ce projet d'éclairage public a ainsi bénéficié d'une aide de 90 000 € de l'Etat (pour la mise en place de boîtiers intelligents, auxquels s'ajoutent 13 723 € de pose), pour un budget total de 131 000 €, soit 68 %.



D'autres projets de la commune ont été soutenus par les crédits TEPCV :

- éclairage communicant de l'extension du tramway (*générant une économie de 50 000 kwh par an, soit 5 000 €*), financé à hauteur de 100 000 €,
- seconde tranche d'éclairage public à modulation communicante Pierres et Sous les Platanes ;
- parc solaire lacustre démonstrateur du Girlenhirsch, sur l'étang du parc Friedel (*financé à hauteur de 43 030 €*)

ECONOMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, UNE DOUBLE PRIORITÉ DE LA VILLE : POUR LE CLIMAT ET POUR LA NATURE

Depuis deux décennies maintenant, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est engagée dans des politiques ambitieuses et volontaristes en matière d'écologie, à la fois sur des enjeux de lutte contre le dérèglement climatique et de préservation des ressources naturelles.

Ces deux enjeux se retrouvent bien résumés dans sa politique en matière d'éclairage public : il s'agit d'abord de **réduire la consommation énergétique** de l'éclairage public pour en diminuer l'empreinte carbone et contribuer ainsi à lutter contre le dérèglement climatique. Il s'agit ensuite de **favoriser la nuit**, en baissant les niveaux d'éclairage artificiel, nocif pour l'Homme et pour les espèces naturelles.

Une étude récente a évalué à 60 % la baisse d'activité des insectes pollinisateurs nocturnes, parce qu'ils sont désorientés par l'éclairage artificiel. La disparition des cycles diurne et nocturne de la nature provoquée par l'éclairage public a des effets négatifs avérés sur l'action pollinisatrice des insectes, tellement vitale à la reproduction des végétaux.

Réduire l'intensité lumineuse de notre ville est donc un objectif de la Ville, parce qu'il permet d'économiser l'énergie, mais aussi de restaurer et protéger la biodiversité, dans une démarche environnementale cohérente.

Un panel d'actions pour réduire l'intensité lumineuse d'Illkirch-Graffenstaden

Pour atteindre cet objectif, l'action de la Ville s'est déclinée en plusieurs mesures :

■ **les extinctions totales de l'éclairage public**, dans des secteurs où il ne se justifie plus (*zones d'activités économiques, parcs publics, voies non habitées*), jusqu'à l'extinction totale (*voir encadré ci-dessous*) entre 1h30 et 4h30 sauf sur les axes de grande circulation ;

■ **le recours à des technologies adaptées aux objectifs de réduction**, telles que les technologies LED (*par ex., tout l'éclairage de Noël est désormais en LED*), les technologies de détection de présence (*ex : parking Burkel*) et enfin, les technologies communicantes.

A noter : l'ensemble des nouveaux parkings (*rue Vincent Scotto, Messmer, des Sœurs et Quintenz*) ont été équipés de luminaires à LED avec système d'abaissement du flux lumineux et détection de présence. Cet aménagement permet une économie de fonctionnement de 70%.



Extinction totale

Après avoir procédé à titre expérimental à cette extinction totale du 1er juillet au 31 décembre 2016, la Ville a soumis le dispositif à l'avis des Illkirchois, invités à se prononcer pour ou contre (*via le site internet de la Ville ou à l'aide du coupon-réponse du journal municipal Infograff*). Une rencontre débat a également été organisée afin d'expliquer les enjeux essentiels de cette mesure qui permet à la Ville de réaliser des économies d'énergie à hauteur de 49 000 €/an tout en favorisant la biodiversité. 68% des personnes ayant répondu étaient favorables au maintien de l'extinction après la fin de l'expérimentation. Ainsi, **le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre de l'extinction partielle de l'éclairage public à partir du 1er janvier 2017.**

Illuminations de Noël

Le parc des illuminations a subi d'importantes évolutions. Comportant 95% d'illuminations incandescentes en 2013, il se compose aujourd'hui intégralement d'illuminations à LED, bien moins énergivores et coûteuses.

Le gain en consommation électrique est considérable car le LED consomme 10 fois moins.

Sur le parvis de l'hôtel de ville, l'aile historique de la mairie (*ancien tribunal*) sera revêtue cette année de guirlandes de LED scintillantes. L'imposant ginkgo biloba sera paré de guirlandes lumineuses. Une fontaine de lumière de 4m de hauteur prendra place sur l'emplacement de la fontaine à eau. Trois nouvelles traversées de rue seront installées route de Lyon. Enfin, au Forum de l'ILL, un imposant sapin lumineux de 8m de haut sera installé cette année.

Un nouvel éclairage au Forum de l'ILL financé par ES

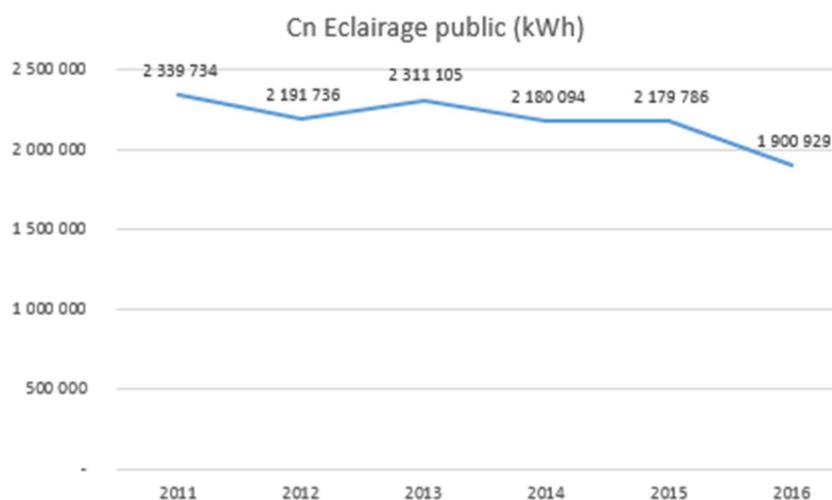
Dans le cadre de sa politique de mécénat, le groupe Électricité de Strasbourg (ÉS) a développé avec les collectivités locales, depuis de nombreuses années, une large coopération dans les domaines relatifs à l'environnement et la réalisation d'installations d'éclairage public et d'illuminations répondant à des critères d'économie d'énergie, de qualité d'éclairage et de respect des normes et des règles de sécurité. Engagée dans la transition énergétique, la Ville a ainsi retenu l'attention d'ÉS.

Lors du conseil municipal de novembre 2017, la Ville a acté la signature d'une convention de mécénat avec ÉS d'un montant de 51 500 €, afin de rénover et d'améliorer l'illumination de la place du Forum de l'ILL par un éclairage à LED (*mise en lumière de la façade du Centr'ILL et rénovation de l'éclairage de la fontaine*).

Ce projet sera réalisé au courant du premier semestre 2018.

Une baisse de plus 18 % de nos consommations en 5 ans

Ces actions conjuguées ont permis de faire baisser nos consommations électriques annuelles liées à l'éclairage public de 2,33 MWh en 2011 à 1,9 MWh en 2016, ces chiffres ne tenant que partiellement compte des baisses induites par l'extinction totale, effective depuis le 1er juillet 2016.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN CHIFFRES

- 85 kms de voirie éclairée
- 4 700 points lumineux
- 200 000 € de consommation électrique par an